

L'avortement : Comment faire face ? - 1/1

Un article sur l'avortement, les raisons, les dangers, comment réagir face aux problème des filles mères ?

L'avortement. Beaucoup de jeunes filles y ont eu recours car elles étaient enceintes trop jeunes. Mais comment réagir face à une grossesse de ce type, quelles questions se poser, comment peser le pour et le contre ?

Tout d'abord il faut acheter un test de grossesse, pour être certaine du résultat et ne pas passer son temps à s'inquiéter pendant des semaines. Il faut en tout cas agir le plus vite possible car (en Belgique en tout cas) passé trois mois on ne peut plus pratiquer d'avortement.

Si le doute devient une certitude, il ne faut surtout pas rester seule. En parler avec son copain, à ses parents si possible et si aucun des deux n'est possible, aller en parler dans un centre PMS ou/et un planning familial.

Puis se poser les bonnes questions. Tout d'abord la question de garder l'enfant ou pas.

Il faut y réfléchir profondément car c'est un sujet grave. Il faut peser le pour et le contre. Sauras-tu subvenir aux besoins de l'enfant ? D'autres personnes t'aideront t'elles en cas de pépin ? Sauras tu l'élever ? Et viens aussi la question des études. Car si tu ne fais pas de bonnes études, tu va te retrouver dans un job mal payé fatigant et l'enfant n'aura pas tout ce dont il a besoin. Il y a aussi la question du père, est il d'accord de le garder ou d'avorter ? Supporteras t'il le "choc" ? Car un enfant qui grandis sans père c'est triste et il le vivra inévitablement mal.

Si après y avoir réfléchi tu décides d'avorter, il faut se rendre dans un centre de planning familial. Là ils accorderont un rendez-vous avec une conseillère qui posera les bonnes questions, et qui donnera un délai de quelques jours pour réfléchir et ne pas précipiter les choses. Ensuite il y aura un rendez vous avec le gynécologue, qui fera une échographie, et un froti pour voir si vous êtes vraiment enceinte.

En Belgique, l'autorisation des parents n'est pas nécessaire. Concernant la mutuelle, il existe des systèmes permettant que le courrier n'arrive pas chez les parents ainsi que les remboursements des frais médicaux.

Viens alors le jour J. Là on va redemander un dernière fois si votre décision est bien prise. Si elle l'est et que vous êtes catégorique, ils pratiqueront l'avortement. Mais si vous hésitez, ils vous donnerons un délai supplémentaire. Avant d'arriver au centre pour se faire avorter, il faudra prendre un pillule facilitant l'opération.

Sur la table d'opération, on endormira localement la patiente. Le planning familial préfère endormir localement pour que la patiente soit consciente de ce qui est en train de lui arriver. Puis on aspirera avec un petit tuyau le sang recouvrant la paroi utérine et donc aussi l'embryon. Ensuite on vous emmènera dans une salle pour vous reposer. Vous pouvez repartir dans la journée. Il n'est pas nécessaire de rester.

Ensuite, il est préférable d'en parler à quelqu'un, de ne pas rester seule après que ça se soit passé. Car la plupart du temps les filles sont sous le choc. Elle ont besoin d'une présence, pour parler, pour les veiller une nuit ou deux.

Après l'avortement, comme on a dilaté les parois vaginales pour pratiquer l'avortement, on ne peu rien introduire dans le vagin pour éviter d'avoir une infection. Donc ne pas avoir de rapports sexuels pendant une certaine période de temps (suivant ce que dira le gynécologue).

Voilà j'espere vous avoir éclairé sur l'avortement. Sachez que ce n'est pas quelque chose à prendre à la légère. C'est à chaque fois la vie d'un enfant qui est en jeu.

Prudence, il ne s'agit pas de recommencer tous les deux mois. Pour ce faire, il existe assez de moyens de contraception.